Oulens, le 15 Septembre 2026

Conseil Général d'Oulens-sous-Echallens

Madame, Monsieur,

Le Bureau du Conseil général a le plaisir de vous souhaiter la bienvenue en votre qualité de membre du Conseil général pour la législature 2026–2031.

Afin de débuter cette nouvelle législature dans les meilleures conditions, nous aurons le privilège d'accueillir **Madame Joëlle Wernli**, juriste à la DGAIC, ainsi que **Monsieur Pascal Dessauges**, Préfet, qui nous feront l'honneur de leur présence pour présenter les droits et devoirs des membres du Conseil général.
Cette présentation se déroulera environ de **19h30 à 20h30** (au plus tard). À son terme, la séance du Conseil se poursuivra conformément à l'ordre du jour annexé à la présente convocation.

Dans le même esprit, nous vous invitons à prendre connaissance des deux formations en ligne mises à disposition par la DGAIC, également accessibles sur le site internet de la Commune:

- Conseil communal et général : bien démarrer !
  (https://share.articulate.com/nBsdVtDgAxYfUjAFdgt1Z)

- Droit de proposition des membres du conseil
  (https://share.articulate.com/H0iHRIfDTcmGw59PNell0)

Afin de garantir le quorum et le bon déroulement des séances, nous vous remercions de bien vouloir annoncer toute absence à la Présidente, à la Secrétaire ou au Vice-président **au plus tard deux heures avant le début de la séance**. Sont notamment considérés comme des motifs d'excuse valables les obligations professionnelles, les vacances, la maladie, ainsi que les obligations militaires ou de service civil.

Nous attirons par ailleurs votre attention sur les dispositions de l'article 46 du Règlement du Conseil général, de l'article 6, alinéa 2, de la Loi sur les communes (LC), ainsi que sur la décision consignée au procès-verbal de la séance du 18 mars 2024. Nous vous rappelons qu'après **deux absences consécutives non excusées ou non justifiées par un juste motif**, un membre du Conseil est réputé démissionnaire.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration et de votre engagement au service de notre Commune. Le Bureau se tient naturellement à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et se réjouit de collaborer avec vous tout au long de cette nouvelle législature.

En vous souhaitant plein succès dans l'exercice de votre mandat, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Au nom du Bureau :

La Présidente :

Valérie Nobs

CONSEIL GÉNÉRAL * D'OULENS (ECHALLENS) *

La Secrétaire :

Carine Joly